

9, rue Lavoisier  
Le Bouchet  
91710 Vert-le-Petit - France  
Téléphone : 01 64.99.14 82  
Télécopie : 01.64.99.14 14

**SNPE** Propulsion  
GROUPE SNPE

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

établi conformément à l'article 88 de l'arrêté du ministre de l'Intérieur  
du 30 juin 1983 modifié par arrêté du 28 août 1991 et de ses annexes

VALABLE 5 ANS à partir de la date de délivrance

N° 10675 -02

MATERIAU PRESENTE PAR : BONAR FLOORS SA  
PARC INDUSTRIEL OUEST  
37110 CHÂTEAU RENAULT

MARQUE COMMERCIALE : TUFTIGUARD DESIGN ouvert ou fermé 17mm simple (Alu)

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tapis d'entrées techniques essayé en pose libre sur un support  
du type panneau de particules de bois M3 de 22 mm d'épaisseur.  
Dalle constituée de bandes en 1mm de polyamide plus  
caoutchouc et de bandes d'aluminium reliées entre elles par  
des broches en acier  
Masse surfacique : 16685 g /m<sup>2</sup>.  
Epaisseur : 17 mm  
Coloris présentés : divers

NATURE DES ESSAIS : Essai au panneau radiant.

CLASSEMENT :  Valable en pose libre sur tout  
bois d'épaisseur supérieure ou égale à 22 mm et  
support M0 non isolant.

DURABILITE DU CLASSEMENT (annexe 22) : **non limitée.**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé n° : 10675 -02  
Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des matériaux commercialisés aux échantillons soumis aux essais et  
ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 10 Janvier 1978.  
Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le Ministère chargé de l'Industrie,  
et notamment par la marque NF-Réaction au feu.

LE CHEF DE LABORATOIRE  
"ESSAIS AU FEU"  
M. MAUNY

LE BOUCHET, le 22 octobre 2002  
Responsable de l'essai

B. KERHOAS





